Conseil Municipal du 11 décembre 2018 à 20H30

Le quorum est atteint : 10 conseillers et M. le Maire présents à l'ouverture.
Jean-Luc Molles a donné procuration à Isabelle Pauly
Secrétaire de séance : Isabelle Pauly
Secrétaire Auxiliaire : Véronique Lapacherie

1- Approbation du compte-rendu du CM du 13 Novembre 2018

Pour : 11 contre : 0 abstention :0

2- Aménagement du village : choix de maintenir ou pas les « STOP » en centre bourg.

Sébastien Gallineau rejoint la séance.

Proposition de supprimer le STOP du carrefour central du village, (Poste, restaurant de la Paix…..) et donc d'instaurer une priorité à droite et de laisser tous les autres croisements en « céder le passage ».

Pour : 12 contre 0 abstention : 0

3-Réseau chaleur : régularisation de l'assise foncière-parcelle I 552

Pour : 12 contre :0 abstention : 0

4-Cimetière-vente d'une reprise de concession

Sujet reporté

5-Décision modificative (budget communal)

Des travaux supplémentaires sont nécessaires concernant le mur longeant le terrain de boules dans le parc de la salle des fêtes. Ils s'élèvent à 3320,80 €. Il manque 1000 € sur le programme.

Il est proposé d'augmenter le compte 21318 opération 264 de 1000 € et de diminuer le compte 21312 opération 502 de 1000 €.

Pour : 12 contre : 0 abstention : 0

6-Acquisition du cabinet médical du Docteur Liauzun pour location

L'acquisition du cabinet médical se fera à hauteur de 102000€.
Il est proposé à la location au Docteur Bouin pour 650 €/mois.

Pour : 12 contre : 0 abstention : 0

7- Examen des offres des banques pour acquisition du cabinet médical

La banque retenue est le Crédit Agricole. La durée retenue est de 15 ans.

Pour : 12 contre : 0 abstention : 0

8-Avenant pour travaux de maçonnerie-terrain de pétanque.

Ce n'est pas un avenant mais un supplément de travaux. Donc se référer au §5.

9-Informations diverses

Lecture du courrier de M.Réveillac concernant l'adressage. Une commission de conseillers travaille sur le sujet.

Rappel sur la signalétique à installer dans le village. Sébastien Gallineau s'en occupe.
Une habitante du Mas de Charles souhaiterait un éclairage supplémentaire dans son quartier. A étudier ;
Lecture d'un courrier de Mme la Sous-préfète concernant une autorisation de permis de construire.
Nicolas Réveillac nous informe que la commission « salle des fêtes » a travaillé sur un nouveau règlement. Il sera soumis au prochain conseil municipal.
Jean-paul Mejecaze nous informe que deux panneaux indiquant le jumelage avec Avesnes-le-Comte ont été enlevés parce que mal placés selon les services du conseil Départemental. Les raisons fournies par ce service sont très mal justifiées.
Jacques Coldefy nous informe que la cérémonie des vœux aura lieu le 12 janvier à 17h à la salle des fêtes ;
Janine Lafon nous indique que le Noël des personnels aura lieu le lundi 17 décembre à 19h.

La séance est close à 23H00.